



Pret d'argent a un particulier

Par **chr59155**, le **11/01/2008** à **15:32**

J'ai prêté en juillet dernier 2000 euros à la fille de mon ex-compagne qui a mis fin à notre relation le 12 novembre 2007. J'ai remis un chèque bancaire encaissé sur le compte de l'emprunteur. Celle-ci m'a remboursé en octobre par 2 versements en espèces 300 euros et 150 euros. En novembre j'ai reçu un chèque de 100 euros tiré sur son compte la SG. Depuis plus signe de vie malgré mes réclamations verbales téléphoniques ou informatiques sur msn. J'ai sauvegardé des messages dans lesquels elle reconnaît cette dette en s'engageant à rembourser mensuellement. Je suis de plus taxé sur un blog privé de harceleur car je réclame mon argent soit 1450 euros hors intérêts. Jamais de réponse n'est faite sur ce prêt de plus les commentaires dans lesquels je réclame cet argent ne sont jamais validés. Que puis-je faire pour récupérer cet argent? Je vous remercie à l'avance de votre réponse.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/01/2008** à **17:37**

Bonjour,

Vous pouvez saisir le juge de proximité ou le Tribunal d'instance (selon l'importance de la dette).

mais il vous faudra démontrer l'existence de cette dette et d'une reconnaissance.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com

Par **chr59155**, le **12/02/2008** à **11:44**

MERCI POUR VOTRE REPONSE NEANMOINS EST CE QUE DES MESSAGES
INFORMATIQUE EST SUFFISANT POUR PROUVER LA RECONNAISSANCE DE CETTE
DETTE; MERCI BEAUCOUP